



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 101848

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation de plus en plus inquiétante en Côte-d'Ivoire. Ainsi, après des mois de radicalisation des deux camps, appelant à une intervention militaire en Côte-d'Ivoire ou à des représailles contre les partisans de M. Gbagbo ou de Monsieur Ouattara- voire contre les forces de l'ONUCI, les combats ont repris avec une intensité inédite depuis la fin de la guerre civile. D'après les informations qui nous parviennent, le quartier d'Abobo à Abidjan, mais aussi Yamoussoukro et l'ouest du pays, sont les théâtres de combats de plus en plus violents. Un front serait également ouvert entre les forces nouvelles et l'armée ivoirienne restée fidèle à Laurent Gbagbo. Il semble donc que l'impasse politique dans laquelle se trouve la Côte-d'Ivoire depuis la dernière élection présidentielle dégénère maintenant en guerre civile. Il lui demande par conséquent de bien vouloir tenir régulièrement informé le Parlement sur cette situation, relativement occultée dans les médias par les révolutions du monde arabe, mais aussi de lui détailler les mesures qu'il compte prendre afin de trouver une issue pacifique à ce conflit.

Texte de la réponse

La Côte d'Ivoire a connu ces derniers mois une période difficile, issue du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître le verdict des urnes. La France a toujours encouragé les efforts des organisations africaines et de la communauté internationale en vue de favoriser une transition pacifique, digne et respectueuse du choix des Ivoiriens. Laurent Gbagbo a choisi de résister par la violence, n'hésitant pas à plonger son pays dans la violence et le malheur. Comme annoncé, les forces françaises sont intervenues pour protéger de nombreux ressortissants français, européens et extra-européens à Abidjan. La force Licorne a accueilli plus de 5000 personnes sur sa base de Port-Bouët. En outre, conformément à la résolution 1975 du Conseil de sécurité, elle est intervenue, suite à la demande expresse du secrétaire général des Nations unies adressée au Président de la République, en soutien des forces de l'ONUCI pour la neutralisation des armes lourdes utilisées par les forces de Laurent Gbagbo contre les populations civiles et les forces de l'ONU. Après son arrivée au pouvoir effective, Alassane Ouattara doit s'atteler aux lourds défis qui attendent le pays : la réconciliation de tous les Ivoiriens, le jugement des coupables des violences et exactions, la reconstruction, la relance de l'économie, l'aide humanitaire, l'accès de tous aux services sociaux de base. La France s'est d'ores et déjà fortement mobilisée pour apporter son soutien à la Côte d'Ivoire : envoi d'une aide humanitaire (2,6 Meuros et 25 tonnes de médicaments et de matériel médical), participation aux côtés des autres partenaires à la réforme du secteur de la sécurité, efforts en vue de favoriser le retour rapide des entreprises françaises en Côte d'Ivoire, préparation d'une relance rapide de notre coopération, soutien financier exceptionnel que nous avons d'ores et déjà annoncé (400 Meuros). Nous avons agi en harmonie avec l'Union européenne, qui a elle-même apporté une importante aide humanitaire et levé, à la demande du Président Ouattara, les sanctions portant sur les acteurs économiques. La France continuera à agir dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101848

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2120

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6527